

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Université de Sétif -2-**

**Faculté** des Lettres et des Langues  
**Département** de Langue et Littérature Françaises  
**Matière** : Linguistique contrastive (Cours)  
**Niveau** : Master 2 (Linguistique)  
**Enseignant** : M. KERNOU Hamza

**Chapitre introductif: autour de la linguistique contrastive**

**1. Définition et contexte d'apparition**

« La **linguistique contrastive** est née vers les années cinquante en réaction aux lacunes enregistrées dans l'enseignement des langues étrangères. Des chercheurs et des linguistes (Fries, Lado, Politzer, Ferguson, Stockwell, Carol, etc.) ont essayé de voir la meilleure manière de remédier à ces lacunes. Au départ, les études n'ont pas intéressé les spécialistes, mais elles semblaient apporter des solutions nouvelles à "un des principaux obstacles à l'apprentissage d'une langue étrangère, l'interférence causée par la différence de structures entre la langue maternelle de l'élève et la langue étrangère". (Ferguson) » (Debyser, 1970 : 70).

Nous pouvons relier la naissance de cette discipline à l'indépendance des États dans les années 1940, 1950 et 1960. En effet, si on ne prend en considération que le cas de l'Algérie, nous remarquerons que parmi les 10 millions d'Algériens, il n'y a que 20% de scolarisés et de plus en français. Cela a créé un décalage entre les franges de la société. La scolarisation massive a fait que l'on cherchait des méthodes plus adaptées pour faciliter la scolarisation du plus grand nombre possible de la population et le plus rapidement possible. La linguistique contrastive était une solution parce qu'elle répond à cet objectif.

**Définition**

La linguistique contrastive consiste à opposer deux systèmes linguistiques différents afin de pouvoir repérer les interférences manifestant dans la ou les langues secondes. Elle a pour objectif de faciliter le passage d'une langue à une autre. Son ambition de départ était "une comparaison terme à terme rigoureuse et systématique de deux langues et surtout de leurs différences structurelles" afin de permettre de réaliser des méthodes mieux adaptées aux difficultés spécifiques que rencontre, dans l'étude d'une langue étrangère, une population scolaire d'une langue maternelle différente de celle de la langue enseignée.

Donc **l'objet de la linguistique contrastive** est de faciliter l'apprentissage d'une langue étrangère à des apprenants dont la langue maternelle est différente de celle-ci mais en s'appuyant sur cette langue maternelle.

## **2. Les principes de la linguistique contrastive**

- La linguistique contrastive est une linguistique appliquée. Elle a pour but l'application.
- Elle utilise sans se substituer à celle-ci, la linguistique descriptive.
- Les comparaisons qu'elle entreprend sont arbitraires du point de vue de la recherche fondamentale. En effet, il n'y a aucune raison scientifique particulière de comparer, par ex. l'arabe le français, sinon pour mieux enseigner le français aux arabophones.
- La linguistique contrastive suppose au départ que les langues sont différentes, mais que la théorie du langage est une et qu'elle est suffisamment au point pour en permettre non seulement la description, mais aussi la comparaison. Malgré la diversité des langues, on dispose d'un instrument théorique pour rendre comparables des objets différents (ex : la théorie phonologique).
- La linguistique contrastive suppose que l'étude d'une langue étrangère ou seconde (L2) ne pose pas les mêmes problèmes que l'apprentissage d'une langue maternelle. (il y a une compétence préalable dans la L1).
- La linguistique contrastive est liée aux hypothèses psychopédagogiques sur la nature et le rôle des erreurs dans l'apprentissage. Son objectif est de prévoir, de décrire et de corriger les erreurs et les difficultés de L1.
- L'avenir de la linguistique contrastive est donc lié à son succès et à son utilisation, si d'autres applications des sciences langage et de l'éducation s'avèrent plus économiques et plus efficaces pour résoudre les mêmes difficultés, cette discipline n'a plus aucune raison d'être.

## **3. La linguistique contrastive/La linguistique comparée**

La linguistique contrastive n'a rien à voir avec la linguistique comparée. Cette dernière a pour objet la comparaison des langues afin de les classer et d'établir un lien de parenté entre les langues du monde. Ses résultats consistent en une typologie des langues, un classement de celles-ci en familles linguistiques. La famille de langues indo-européenne et la famille de langues chamito-sémitiques.

La linguistique contrastive partage sa méthode avec la grammaire comparée, mais leurs

objets ne sont pas les mêmes. La grammaire comparée s'intéresse à la parenté entre les langues et à leur classification, par contre la linguistique contrastive se focalise sur la résolution des problèmes d'apprentissage des langues.

#### **4. La linguistique contrastive et la didactique des langues**

La didactique concerne les problèmes théoriques et méthodologiques de l'enseignement. Comme discipline spécifique a pour objet d'analyser les processus d'enseignement et d'apprentissage à l'œuvre dans les situations éducatives.

La linguistique contrastive partage le même objet avec la didactique, mais elle s'oppose à elle en ce qui concerne la méthode.